

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 3 NOVEMBRE 2014

Règlement salle des fêtes - Associations communales, intercommunales, et hors commune : tarifs salle des fêtes

Après avoir été remanié, il entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2015.

Projet d'acquisition d'une maison place de l'Eglise : demande de subvention auprès du Conseil Général au titre de la DSR (Dotation Solidarité Rurale) 2015

Le conseil valide la demande de subvention ainsi que la sollicitation de la réserve parlementaire de Madame Gourault.

Création point propreté Route du Bûcher : acquisition d'un terrain

Son prix est de 600 € pour une superficie de 300 m², majoré des frais d'arpentage et de notaire. L'acquisition de ce terrain est acceptée par l'ensemble du Conseil.

Espaces verts : recrutement d'un apprenti

Rémy PELLE, qui prépare un CAP de travaux paysagers, a été sélectionné. Son salaire sera de 361,34 € la 1^{ère} année et de 534,79 € la 2^e année, sans charges patronales puisqu'il s'agit d'un contrat en apprentissage. Il débutera le 1^{er} décembre sur la commune. Cédric BLASIUS sera son maître de stage. L'ensemble du Conseil est d'accord pour ce recrutement.

Admissions en non-valeur

Il s'agit de différences de sommes en comptabilité : l'une est de 7,70 €, l'autre de 0,04 €. Nous admettons ces écarts.

Projet d'acquisition tondeuse autoportée :

Nous devons équiper les employés communaux avec du matériel adéquat, dès le printemps prochain. En fonction des critères de choix, les devis varient de 3 000 à 11 000 €.

Affaires diverses

Voyage scolaire : 14 élèves de Cheverny, en CM1 et CM2, partiront en « classe découverte » en décembre. Une participation de 40 % des communes de Cour-Cheverny et Cheverny est proposée aux familles, ce qui nous revient à 115,36 € par enfant, soit 1 615,04 € au total.

Jouets de Noël : les élèves de maternelle de l'Ecole Saint-Louis reçoivent un jouet d'une valeur de 10 €. Dix-huit enfants (9 de Cheverny et 9 hors commune) sont concernés. Le coût total est donc de 180 €.

Double récompense : une 2^e fleur au « concours des villes et villages fleuris » et le prix régional de la biodiversité. Cheverny est la première commune de la région à obtenir cette distinction. La remise des prix aura lieu le 12 novembre à Orléans.

Comice agricole : Monsieur DEGRUELLE propose de nous porter candidat pour l'organisation d'un Comice agricole dans les années à venir. Nous allons y réfléchir.

Distribution des colis de Noël : environ 115 foyers sont concernés. Une répartition par secteur sera organisée pour une distribution par les élus du conseil municipal dans les semaines 50 et 51.

Prochain Conseil Municipal le lundi 1er décembre 2014 à 19 h